ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
ACVG
Ch. de Maillefer 35 - CH - 1052 Le Mont/Lausanne ● Tél. 021 / 648 62 72 ● Fax 021 / 648 29 88
www.acvg.ch ● e-mail: secretariat@acvg.ch

Lausanne, le 30.03.2017

Aux présidents des sociétés

Cadre cantonal Agrès – Budget 2017

Madame, Monsieur,

Cette année un ou plusieurs de vos gymnastes auront la chance de pouvoir se qualifier pour intégrer le cadre cantonal agrès participant aux championnats suisses qui se dérouleront en fin d'année. Bien que la qualification définitive ne soit connue qu'au mois de septembre, nous nous permettons de vous envoyer ce courrier pour vous informer du coût de la qualification d'un gymnaste.
Ces frais étant à la charge de la société du ou des gymnastes, il est important que vous en soyez informé assez tôt dans l'année. Ce budget est soumis à un certain nombre de variables et d'inconnues :

- Certains coûts sont encore approximatifs et dépendent des organisateurs ainsi que des prix fixés par la FSG.
- Les frais diffèrent entre les filles et les garçons car les systèmes de compétition ne sont pas identiques.
- Si un gymnaste est qualifié dans une équipe, les frais seront plus élevés.
- Le type de transport ainsi que les coûts du marché dans ce domaine peuvent évidemment varier
- Plusieurs options ou réservations sont facultatives et sont au choix du gymnaste. Il convient aux sociétés d'informer ses gymnastes sur les prestations qu'elle lui facturera ou non. Les propositions de compétitions et de réservations seront transmises et validée directement par le gymnaste.

En espérant que cette information puisse vous permettre de prendre les devants, nous nous tenons à votre entière disposition en cas de questions.
Avec nos salutations distinguées

BOVEY Cédric	**BUCHI** Francis	**JACCARD** Pascal
Resp. de la Division	Resp. Cadre masculin	Resp. Cadre féminin

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
ACVG
Ch. de Maillefer 35 - CH - 1052 Le Mont/Lausanne ● Tél. 021 / 648 62 72 ● Fax 021 / 648 29 88
www.acvg.ch ● e-mail: secretariat@acvg.ch

BUDGETS DES CADRES MASCULINS ET FEMININS GYMNASTIQUE AUX AGRES

Budget Cadre masculin CS individuel et par équipe

Par gymnaste

	Gymnaste ind. , rempl. et/ou équipe
Carte de fête (1 repas compris)	70.-
T-shirt	30.-
Transport (aller-retour)	90.-
1ère nuitée (Ve soir)	75.-
2ème nuitée (Sa soir)	75.-
Total par gymnaste	**340.-**
Rétribution ACVG	**100.-**
Total final par gymnaste à la charge de la société / gymnaste	**240.-**

La participation à des concours de préparation de l'équipe vaudoise est possible. Cette participation est à choix. Les frais sont à la charge des sociétés et/ou du gymnaste. L'ACVG paie les finances d'inscriptions dans un premier temps et les refacture aux sociétés avec le décompte final. Une participation de l'ACVG à hauteur de 15.- par gymnaste est octroyée aux participants du concours de préparation de Gstaad (GETU-cup).

D'après le règlement ACVG des cadres vaudois agrès (www.acvg.ch), l'ACVG attribue un montant financier de 100.- à chaque gymnaste.

Budget Cadre masculin – CS finale par engin

Aucun déplacement ni logement n'est organisé par l'ACVG. Les frais sont entièrement à la charge du participant. Aucune rétribution de la part de l'ACVG n'est faite pour un gymnaste qualifié à une finale par engin.

Les informations sont transmises par la FSG, personnellement au gymnaste qualifié.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
ACVG
Ch. de Maillefer 35 - CH - 1052 Le Mont/Lausanne ● Tél. 021 / 648 62 72 ● Fax 021 / 648 29 88
www.acvg.ch ● e-mail: secretariat@acvg.ch

Budget Cadre féminin – Frais sur une année

Activités:
6 entraînements, 1 concours hors canton, 1 activité hors cadre, champ. suisses par équipes.

	Payé par la société	Payé par l'ACVG
Ent.1	10.- *	solde frais
Ent.2	10.- *	solde frais
Ent.3	10.- *	solde frais
Ent.4	10.- *	solde frais
Ent.5	10.- *	solde frais
Ent.6	10.- *	solde frais
Concours ext.° inscription	10.-	15.- + frais moniteurs
Week-end concours ext. couche+déj.°	70.-	
Act. annexe concours ext. (Facultatif)°	10.-	
Championnats suisses par équipe	déplacement/bus, environ 50.- selon lieu	Forfait ACVG (100.-)

Budget total/maximum «société» pour une gymnaste C5-C6 qui participerait à toutes les activités	**110.-**
Budget total/maximum «société» pour une gymnaste C7-CD qui participerait à toutes les activités	**200.-**

*participation aux frais: location salle, moniteurs
° normalement que C7 et CD

Budget Cadre féminin– CS ind. et finale par engin

Aucun déplacement ni logement n'est organisé par l'ACVG. Les frais sont entièrement à la charge de la société du gymnaste. Aucune rétribution de la part de l'ACVG n'est faite pour un gymnaste qualifié à une finale par engin.

Les informations sont transmises par la FSG, personnellement au gymnaste qualifié.